



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences régionales de santé

Question écrite n° 73995

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur les agences régionales de santé. Bientôt opérationnelles, il lui demande de bien vouloir lui préciser le champ de compétences que leur confère la loi du 21 juillet 2009.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73995

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2881

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)